

# ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

Conseil d'administration - séance n°92 du 21 avril 2021

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Jacques SOULAS, président.

Avec 19 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

## Actualités :

- Hausse des demandes dans Parcoursup pour l'accès aux formations architecture et paysage : 2383 vœux confirmés en architecture (+ 20% par rapport à 2020) et 439 vœux confirmés en paysage (+ 11% par rapport à 2020). Le taux de sélection se situe pour les deux formations entre 3,5 et 7% ce qui est très important. Ces taux de sélections doivent être nuancés au regard des candidatures multiples pour l'entrée dans d'autres ENSA ou ENSP.
- Mise en place par le ministère de la Culture d'un observatoire de l'économie de l'architecture en partenariat avec les ENSA et l'ordre national des architectes, les syndicats d'architecture et plusieurs autres partenaires socio-économiques de la branche. Il sera lancé officiellement aux prochaines Journées Nationales de l'Architecture en octobre prochain. Son objectif est de mieux connaître les professionnels et leurs conditions économiques de travail de façon à articuler ces connaissances avec les politiques publiques (dont l'enseignement de l'architecture).
- Rapport de l'inspection générale sur l'état des lieux des ENSA suite aux réformes 2018 à la demande de la direction de l'architecture. 80 interlocuteurs ont été auditionnés. Une restitution orale a eu lieu le 7 avril 2021 au collège des directeurs des ENSA. Le rapport contient 42 recommandations concrètes qui ne remettent pas en cause la philosophie de la réforme mais propose de l'accompagner au mieux. La direction de l'architecture travaille à hiérarchiser ces propositions. Les recommandations portent sur trois thématiques: la gouvernance, les enseignants et le rôle de la tutelle dans son accompagnement aux ENSA(P).

## Relevé des délibérations

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2021 n'est pas présenté. Il est reporté à la prochaine séance.

### Points soumis au vote du CA

- N° 2021-92-1, relative aux frais de gestion: adoptée à la majorité des votants
- N° 2021-92-5, relative à la répartition des emplois pour l'année universitaire 2021/2022: adoptée à l'unanimité
- N° 2021-92-2, relative aux modalités d'inscription à la formation RBW : adoptée à la majorité des votants
- N° 2021-92-3, frais occasionnés en cas de perte ou de vol de la carte Edenred: adoptée à la majorité des votants
- N° 2021-92-4, Allongement de l'année universitaire 2020\_2021: adoptée à l'unanimité

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,  
Camille Zvenigorodsky

